

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

**MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS
SECONDAIRES**

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

**MINISTRY OF SECONDARY
EDUCATION**

DECISION N° 577/15 /D/MINESEC/SG/OBC/D/DIVEX/CEESG du 16 DEC 2015

**Portant sanction des enseignants coupables de fraude ou de faute professionnelle aux examens
organisés par l'Office du Baccalauréat du Cameroun
Session de 2015**

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le Décret n° 2011/409 du 09 décembre 2011 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le Décret n° 2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu le Décret n° 2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Vu le Décret n° 93/255 du 28 septembre 1993 portant création d'un Office du Baccalauréat du Cameroun modifié par le Décret N° 97/044 du 05 mars 1997 ;
- Vu le Décret n° 95/035 du 24 février 1995 portant organisation des Baccalauréats de l'Enseignement Secondaire ;
- Vu la Décret n° 2009/0299/PM du 23 Février 2009 portant nomination du Directeur de l'Office du Baccalauréat du Cameroun ;
- Vu l'Arrêté n° 015/B/10431/A/MINEDUC/IGP/ESG/ETP/DESG/DETP/DEXC du 22 mars 1995 portant organisation des examens Probatoires de l'Enseignement Secondaire ;
- Vu l'Arrêté n° 047/CAB/PM du 17 mai 1994 portant organisation administrative et financière de l'Office du Baccalauréat du Cameroun ;
- Vu l'Arrêté n° 084/B1/1464/MINEDUB/MINESEC du 23 mai 2014 fixant le calendrier de l'année scolaire 2014/2015 en République du Cameroun ;
- Vu les rapports des chefs de centres et sous-centres ;
- Vu les rapports des chargés de mission, des auxiliaires aux chargés de mission, des chefs de salles de correction, des Présidents de jurys, des Chargés d'Etudes de l'Office du Baccalauréat et du Conseil des Examens ;
- Vu la résolution n°2015/005/OBC/CD du 04 décembre 2015 du Conseil de Direction de l'Office du Baccalauréat du Cameroun.

DECIDE :

Article 1^{er} : Les enseignants dont les noms suivent, coupables de fraude ou de faute professionnelle aux examens de la session 2015 organisés par l'Office du Baccalauréat du Cameroun, sont à compter de la date de signature, de la présente décision sanctionnés ainsi qu'il suit :



1. Baccalauréat de l'Enseignement Secondaire Général

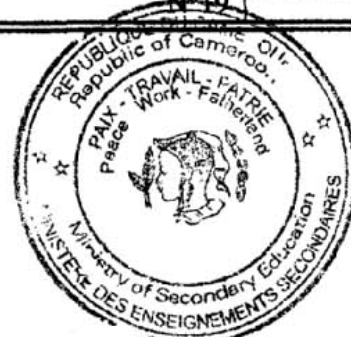
N°	Noms et Prénoms	Matricule/ matière enseignée	Etablis- sement d'attache	Sous- centre d'examen	Rôle dans l'examen	Délit	Sanctions
1.	AFANA Marie Madeleine		Collège Polyvalent la Sainteté	L. Nkoabang	Principale	Inscription frauduleuse (sous-traitance). Les candidats du Collège Polyvalent la Sainteté ont été inscrits sous le label de l'Institut Ramchel. N°1	Retrait de confiance pour les sessions 2016, 2017, 2018.
2.	MBARGA ONDOA Anicet Stéphane		Institut Ramchel	L. Nkoabang	Principal	Inscription frauduleuse (sous-traitance). Il a reçu l'autorisation du Délégué Régional des Enseignements Secondaires du Centre de déposer les dossiers des candidats retar- dataires de son établissement. Il en a profité pour enrôler les candidats du Collège la Sainteté sous le label de l'Institut Ramchel au Baccalauréat et à l'examen Probatoire. N°1	Retrait de confiance pour les sessions 2016, 2017, 2018.
3.	Georges Emmanuel OLINGA		Collège Polyvalent Saint Augustin	Institut Matamfen	Principal	Inscription frauduleuse (sous-traitance). Les candidats du Collège Georges Brassens (Ngouso) ont été inscrits sous le label du Collège Polyvalent Saint Augustin. N°1	Retrait de confiance pour les sessions 2016, 2017, 2018.
4.	NGONO Désiré		Collège Georges Brassens	Institut Matamfen	Principal	Inscription frauduleuse (sous-traitance). Les candidats du Collège Georges Brassens ont été inscrits sous le label du Collège Polyvalent Saint Augustin. N°1	Retrait de confiance pour les sessions 2016, 2017, 2018.



N°	Noms et Prénoms	Matricule / matière enseignée	Etablissement d'attache	Sous-centre d'examen	Rôle dans l'examen	Délit	Sanctions
5.	KAMTO Jean Nestor		- Collège Polyvalent Suzanna - Cours du soir Corneille	Collège St Michel	Principal	Inscription frauduleuse (sous-traitance). Il a inscrit les élèves du cours du soir Corneille sous le label du Collège Polyvalent Suzanna en leur délivrant des CIS. N°1	Retrait de confiance pour les sessions 2016, 2017, 2018.
6.	MBOCK III Joseph Hippolyte	3511003539-2 Maths PCT	Collège ESAO	L. Joss	Principal	Inscription frauduleuse (sous-traitance). Les candidats du Cours du soir Pierre Bonneau et du Collège Nkoualong ont été inscrits sous le label du Collège ESAO. N°1	Retrait de confiance pour les sessions 2016, 2017, 2018.
7.	MENI Emmanuel		Collège Nkoualong	L. Joss	Principal	Inscription frauduleuse (sous-traitance). Les candidats du Collège Nkoualong ont été inscrits sous le label du Collège ESAO. N°1	Retrait de confiance pour les sessions 2016, 2017, 2018.
8.	NDAH Philippe		Cours du soir Pierre Bonneau	L. Joss	Principal	Inscription frauduleuse (sous-traitance). Les candidats du Cours du soir Pierre Bonneau ont été inscrits sous le label du Collège ESAO et les tenues de classe dudit établissement leur ont été louées. N°1	Retrait de confiance pour les sessions 2016, 2017, 2018.
9.	TUETE TALOM Armel		Institut Fosso	L. Bépanda	Principal	Inscription frauduleuse (racolage des candidats). Délivrance d'une carte d'identité scolaire de l'Institut Fosso à KUIKA Blaise Cédric qui n'est pas inscrit dans cet établissement. N°1	Retrait de confiance pour les sessions 2016, 2017, 2018.



N°	Noms et Prénoms	Matricule / matière enseignée	Etablissement d'attache	Sous-centre d'examen	Rôle dans l'examen	Délit	Sanctions
10.	MATIP Samuel		Collège Polyvalent Bilingue de Douala	L. Mongo Joseph	Préfet des études	Rançonnement des candidats. Il a perçu une somme de 10 000 F de la candidate YUKU MBELE Dora pour lui attribuer une note en EPS pratique. N°6	Retrait de confiance pour les sessions 2016, 2017, 2018.
11.	ETOUNDI Marie Louise	584 978-Y Philosophie	L. M. Akonolinga	L. M. Akonolinga	Correcteur	Substitution irrégulière de correcteur. Elle s'est fait substituer lors des corrections des copies de Philosophie par son fils, AKOUMOU NDI Christian, professeur en cours d'intégration. N°14	Retrait de confiance pour la session 2016.
12.	AKOUMOU NDI Christian	E.C.I. Philosophie	L. Ezezan Mendoum	L. M. Akonolinga	Correcteur	Substitution irrégulière de correcteur. Enseignant de Philosophie en cours d'intégration, il a corrigé les copies de Philosophie en lieu et place de sa mère ETOUNDI Marie Louise. N°14	Retrait de confiance pour la session 2016.
13.	MVONDO ATANGANA Eloi Constant	588 481-F Histoire/ Géographie	L.B. Application	L. B. Application	Censeur	Distraction des frais d'examen. Il n'a pas transmis le dossier du candidat ONDOUA OWONA Bertin suite au détournement de ses frais d'examen. N°15	Retrait de confiance pour les sessions 2016, 2017, 2018.
14.	OLINGA Prosper	562 069-N	L. Polyvalent Bonabéri	L. Polyvalent Bonabéri	Membre de secrétariat	En-tête non détaché. N°19	Lettre d'observation.
15.	ZAMBO ONDOUA Hervé	764 046-W Anglais	L. Mvomeka'a	L. Mvomeka'a	Chef de secrétariat	En-tête d'EPS pratique non détaché. N°19	Lettre d'observation.



N°	Noms et Prénoms	Matricule / matière enseignée	Etablissement d'attache	Sous-centre d'examen	Rôle dans l'examen	Délit	Sanctions
16.	KEUMEGNI Jacques	583 873-V Physique	L. Garoua Djamboutou	L. Garoua Djamboutou	Chef de secrétariat	Légereté, négligence, insouciance. La liste des candidats d'EPS, considérée comme en-tête, s'est retrouvée dans la même enveloppe que les notes d'EPS et a été acheminée avec la signature et le nom du coordonnateur d'EPS. N°20	Retrait de confiance pour la session 2016.
17.	MOHAMAN Mekarides	547 730-T EPS	L. Garoua Djamboutou	L. Garoua Djamboutou	Coordonnateur d'EPS	Légereté, négligence, insouciance. Il a inscrit son nom et sa signature au verso du relevé de notes d'EPS pratique. N°20	Retrait de confiance pour la session 2016.
18.	NJOUON NCHWAT Honoré	555 956-F SVT	L. B. Mbouda	L. B. Mbouda	Chef secrétariat	Légereté, négligence, insouciance. Il a acheminé les relevés de notes d'EPS pratique avec des notes raturées. N°20	Retrait de confiance pour la session 2016.
19.	TCHAMEGNI Justine Mercedes	505 152-O EPS	L.B. Mbouda	L.B. Mbouda	Coordonnateur d'EPS	Falsification du relevé de notes d'EPS. Elle a falsifié les notes d'EPS de certains candidats et a attribué une note de 54/40 à un candidat ; alors que d'autres initialement absents se sont retrouvés avec des notes d'EPS pratique. N°23	Retrait de confiance pour les sessions 2016, 2017, 2018.
20.	YAI KENNETH B.	667 057-R EPS	L. Pouma	L. Pouma	Coordonnateur d'EPS	Perte de documents. Il a brûlé les fiches de performance et de notes d'EPS des candidats et a proposé au chef de secrétariat une photocopie de la liste provisoire portant les notes desdits candidats.	Retrait de confiance pour la session 2016.



2. Probatoire de l'Enseignement Secondaire Général

N°	Noms et Prénoms	Matricule / matière enseignée	Etablissement d'attache	Sous-centre d'examen	Rôle dans l'examen	Délit	Sanctions
1.	ENGAMA Inès Désirée Laure		Collège Fusée	Collège la Gaieté	Principal	Inscription frauduleuse (racolage de candidats). Elle a inscrit frauduleusement EDJIMBI ANGOULA Serge âgé de 33 ans, comme candidat régulier au Collège Fusée en lui délivrant une CIS alors qu'il n'est pas élève dudit établissement. N°1	Retrait de confiance pour les sessions 2016, 2017, 2018.
2.	FOUETA Mathias		Institut Bilingue Tonji	Lycée Polyvalent Bonabéri	Principal	Inscription frauduleuse (racolage de candidats). Il a inscrit frauduleusement TSAPE Jean Noël comme candidat régulier à l'Institut Bilingue Tonji en lui délivrant une CIS, alors qu'il n'est pas élève dudit établissement. N°1	Retrait de confiance pour les sessions 2016, 2017, 2018.
3.	CHEUDJOU Armand Roger		Collège Mekontchou	L. Japoma	Principal	Inscription frauduleuse (Sous-traitance). Les candidats du Collège Mekontchou ont été inscrits sous le label de l'Institut de Technologie et de Gestion (I.T.G.). N°1	Retrait de confiance pour les sessions 2016, 2017, 2018.
4.	NGUEKEP T. Flaubert		Collège la Vallée	L. Japoma	Principal	Inscription frauduleuse (Sous-traitance). Les candidats du Collège la Vallée ont été inscrits sous le label de l'Institut de Technologie et de Gestion (I.T.G.). N°1	Retrait de confiance pour les sessions 2016, 2017, 2018.



N°	Noms et Prénoms	Matricule / matière enseignée	Etablissement d'attache	Sous-centre d'examen	Rôle dans l'examen	Délit	Sanctions
5.	NYATCHA Bernard		Institut de Technologie et de Gestion (I.T.G.)	L. Japoma	Principal	Inscription frauduleuse (Sous-traitance). Il a inscrit sous le label de l'Institut de Technologie et de Gestion (I.T.G.) les candidats des Collèges Mekontchou et la Vallée qui n'ont pas d'autorisation d'ouverture du 2 nd cycle et ceux du Collège Sainte Agnès qui est un établissement clandestin. N°1	Retrait de confiance pour les sessions 2016, 2017, 2018.
6.	MANI ABESSOLO Pascal		Collège Polyvalent Bilingue Mont Valérien	L. Nkolndongo	Principal	- Inscription frauduleuse (racolage de candidats). - Substitution de candidat. - Faux et usage de faux. Il a inscrit frauduleusement la candidate BELLA MINKOULOU Yvette au Collège Mont Valérien en lui confectionnant une CIS et un livret scolaire. Ensuite, il s'est inscrit comme candidat à l'examen Probatoire série C et au Baccalauréat A4 All, en falsifiant sa date de naissance alors qu'il est titulaire des diplômes suscités depuis 1997 pour le premier, et 1998 pour le second avec une mention « Assez bien ». Enfin, il a établi en son nom et signé lui-même sa carte d'identité scolaire et son livret. N°s 1, 2	- Retrait de confiance pour les sessions 2016, 2017, 2018. - Poursuites judiciaires.



4

N°	Noms et Prénoms	Matricule/ matière enseignée	Etablis- sement d'attache	Sous-centre d'examen	Rôle dans l'examen	Délit	Sanctions
7.	MBA Joseph		Collège Tchumo Aaron	L. Melong- Centre	Principal	Inscription frauduleuse (racolage de candidats). Il a inscrit frauduleusement deux candidats les nommés DJOUKEU MENGHU Ange Cécile et NTOPOU NDOMTCHOUEN Jean René, en leur délivrant de fausses CIS et en leur confectionnant de faux livrets scolaires. N°s 1 & 3	Retrait de confiance pour les sessions 2016, 2017, 2018.
8.	TIENSSOM TCHIENCHEU TCHAKOUA Michel		Collège la Rénovation	Collège la Gaieté	Principal	- Inscription frauduleuse. - Faux et usage de faux. Il a servi d'intermédiaire en transmettant de faux documents d'identification ayant servi à la substitution des candidats ABEGA Danielle Ingrid et ELLA Epiphanie du Collège la Rénovation, respectivement par NGUELE Evelyne et ABENA Sarah Babette au Probatoire ESG. Il est à la fois principal du Collège la Rénovation et du Complexe Scolaire Yona. Il a fait enregistrer le candidat KAMTA Frédéric Bruno, élève du Cours du soir Yona comme candidat régulier du Complexe scolaire Yona au Baccalauréat Industriel. N°s 1 & 2	- Retrait de confiance pour les sessions 2016, 2017, 2018. - Poursuites judiciaires.

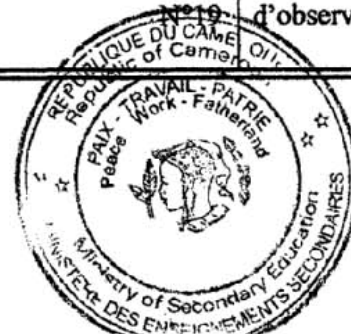


4

N°	Noms et Prénoms	Matricule / matière enseignée	Etablis- sement d'attache	Sous- centre d'examen	Rôle dans l'examen	Délit	Sanctions
9.	EVINA Vincent		Cours du soir le Prestigieux	L.C. Mfou	Préfet des études	Faux et usage de faux. Il a servi d'intermédiaire en transmettant de faux documents d'identification ayant servi à la substitution du candidat BILOA ENYEGUE Francis Bertrand par DIMI ZE François Fils. N°3	- Retrait de confiance pour les sessions 2016, 2017, 2018. - Poursuites judiciaires.
10.	ESSOMBA Alexandre Thomas		Cours du soir le Prestigieux	L. C. Mfou	Principal	Faux et usage de faux. Il a organisé la fraude par substitution de candidats dans son établissement en délivrant de faux documents aux intéressés. N°3	- Retrait de confiance pour les sessions 2016, 2017, 2018. - Poursuites judiciaires.
11.	BWENGNE Jacques		Collège Rosa Park	Collège Adventiste Yaoundé	Préfet des études	Récidive de fraude. Suspendu en 2014 pour les sessions 2015, 2016 et 2017 pour sous-traitance, il récidive en signant les cartes d'identité scolaire des candidats du Collège ISDIC. N°12	- Maintien de la sanction précédente et retrait définitif de confiance. - Poursuites judiciaires.
12.	ASSENGONO MENYANA Rachel Camille	620 119-R Physique - Chimie	CES Mendong II	Complexe scolaire Adventiste d'Odza	Membre de secrétariat	En-tête non détaché. N°19	Lettre d'observation.
13.	BIANDA AMAMBO Christine	608 956-A Anglais	L. Maképè	L. Maképè	Membre de secrétariat	En-tête non détaché. N°19	Lettre. d'observation.
14.	BOUM Benjamin Jules	560 688-J Maths	L. Mballa II	L. Mballa II	Membre de secrétariat	En-tête non détaché. N°19	Lettre d'observation.
15.	DZOTCHOU Martin	544 243-O Maths	DRES- Ouest	Collège St Thomas d'Aquin	Membre de secrétariat	En-tête non détaché. N°19	Lettre d'observation.
16.	ELONG NGO BUT Hélène R.	556 751-M Intendante	L. Bot- Makak	L. Bot- Makak	Membre de secrétariat	En-tête non détaché. N°19	Lettre d'observation.
17.	ENONGENEKANG Guendoline	654 217-D Histoire/ Géographie	L.B. Bonabéri	L.B. Bonabéri	Membre de secrétariat	En-tête non détaché. N°19	Lettre d'observation.



N°	Noms et Prénoms	Matricule / matière enseignée	Etablissement d'attache	Sous-centre d'examen	Rôle dans l'examen	Délit	Sanctions
18.	ESSAGA Timothée	610 999-O Anglais	L.C. Sangmélina	L.C. Sangmélina	Membre de secrétariat	En-tête non détaché. N°19	Lettre d'observation.
19.	FIDJE Goldine	647 205 – O Histoire/ Géographie	L. Bépanda	L. Bépanda	Membre de secrétariat	En-tête non détaché. N°19	Lettre d'observation.
20.	KAISSASSOU Samuel	704 039-V Physique - Chimie	L. Biyem- Assi	L. Biyem- Assi	Membre de secrétariat	En-tête non détaché. N°19	Lettre d'observation.
21.	KALOMBO Jacques	Vacataire	Collège Père Monti	Séminaire Sainte Thérèse de Mvolé	Membre de secrétariat	En-tête non détaché. N°19	Lettre d'observation.
22.	KAMTIE Fenelon	Vacataire	Collège Moderne Bilingue des Lauréats	Collège Moderne Bilingue des Lauréats	Membre de secrétariat	En-tête non détaché. N°19	Lettre d'observation.
23.	KENFACK Chamberlain	650 758-A Physique	L. Biyem- Assi	L. Biyem- Assi	Membre de secrétariat	En-tête non détaché. N°19	Lettre d'observation.
24.	LONGTOUO Michel	543 648-M Histoire/ Géographie	L.B. Dschang	L.B. Dschang	Membre de secrétariat	En-tête non détaché. N°19	Lettre d'observation.
25.	NAMBOU MAFO Hermann	773 337-H PCT	L. Okola	L. Okola	Membre de secrétariat	En-tête non détaché. N°19	Lettre d'observation.
26.	NDI MBARGA	636 173-M SVT	L. Oyack	L. Oyack	Membre de secrétariat	En-tête non détaché. N°19	Lettre d'observation.
27.	NLO MANGA Adalbert	780 069-N Histoire/ Géographie	L. Ngousso- Ngoulmekong	L. Ngousso- Ngoulmekong	Membre de secrétariat	En-tête non détaché. N°19	Lettre d'observation.
28.	NTOGHE Gilles Ebénézer	786 275-U Informatique	L.B. Bépanda	Collège Polyvalent Mohoua Tachomkam	Membre de secrétariat	En-tête non détaché. N°19	Lettre d'observation.
29.	PEM Yvonne Marie	518 242-L ESF	L. Nkolondom	L. Nkolondom	Membre de secrétariat	En-tête non détaché. N°19	Lettre d'observation.
30.	SALBAI Alphonse	731 117-M SVT	L. Touboro	L. Touboro	Membre de secrétariat	En-tête non détaché. N°19	Lettre d'observation.
31.	SEN Catherine	757 577-Y Histoire/ Géographie	L. Japoma	L. Japoma	Membre de secrétariat	En-tête non détaché. N°19	Lettre d'observation.
32.	NDZENYUY NFORMI Celestine	534 811-R Anglais	L.B. Bamendankwe	L.B. Bamenda	Examina- teur Oral Communi- cation	En-tête non détaché. N°19	Lettre d'observation.



N°	Noms et Prénoms	Matricule / matière enseignée	Etablissement d'attache	Sous-centre d'examen	Rôle dans l'examen	Délit	Sanctions
33.	NGWA Marta NKEMBOH	560 613-T Anglais	L.B. Bamenda	L.B. Bamenda	Examina- teur Oral Communi- cation	En-tête non détaché. N°19	Lettre d'observation.
34.	SAMA Festus AMBE	535 300-D Anglais	DRES/ Nord-Ouest	L.B. Bamenda	Examina- teur Oral Communi- cation	En-tête non détaché. N°19	Lettre d'observation.
35.	EBOUELE NTOUBA Philippe Gérard	ECI EPS	L. Bokito	L. Bokito	Coordon- nateur d'EPS	Légèreté, négligence, insouciance. Inscription du nom et du numéro de téléphone sur le relevé de notes d'EPS. N°20	Retrait de confiance pour la session 2016.
36.	OUSMANOU	V 002123 EPS	L. Touboro	L. Touboro	Coordon- nateur EPS	Légèreté, négligence, insouciance. Il a signé le verso d'en-têtes d'EPS pratique en y portant son nom. N°20	Retrait de confiance pour la session 2016.
37.	NGUIMEYA KITIO Cédric	Vacataire	Collège Bilingue Horeb	Collège Bilingue les Anges	Surveillant des surveillants	Légèreté, négligence, insouciance. Il a remis une feuille de composition au candidat 5mn avant la fin de l'épreuve afin de recopier son devoir à l'insu du chargé de mission, de l'auxiliaire et du chef de secrétariat. N°20	Lettre d'observation.
38.	NYEBE MBAH Zacharie	758 395-Z	L. Afanoyoa	Collège Bilingue les Anges	Chef de salle de surveillance	Légèreté, négligence, insouciance. Il a délibérément mis dans la poubelle la copie d'un candidat parce que celui-ci a inscrit son numéro de table dans l'espace réservé à l'anonymat. N°20	Retrait de confiance pour la session 2016.



3. Baccalauréat Industriel

N°	Noms et Prénoms	Matricule / matière enseignée	Etablissement d'attache	Sous-centre d'examen	Rôle dans l'examen	Délit	Sanctions
1.	DIENOU Samuel		Cours du soir Yona	L.C. Verte	Principal	Inscription frauduleuse (sous-traitance). Il a inscrit le candidat KAMTA Frédéric Bruno, élève du cours du soir Yona comme candidat régulier du Complexe Scolaire Yona. N°1	Retrait de confiance pour les sessions 2016, 2017, 2018.
2.	MASSOK Jean Joël	537 953-H	L.T. Nsam	L.T. Nsam	Provisseur	Faux et usage de faux. Il a proposé NGO LIMA Virginie à la fonction de chargée de mission avec pour établissement d'attache le Lycée Technique de Nsam, alors qu'elle ne fait pas partie des effectifs des enseignants dudit établissement. N°3	Retrait de confiance pour les sessions 2016, 2017, 2018.
3.	NGO LIMA Virginie	567 091-A C.O.	CETIC Ngoa Ekellé	L.T. Nkongsamba	Chargée de mission	Complicité de fraude. N°3	Retrait de confiance pour les sessions 2016, 2017.
4.	KAMDEM SOP Alexis	727 802-L Réalisation des Ouvrages	L.T. Bangangté	L.T. Bangangté	Examineur épreuve pratique	Rançonnement et intimidation des candidats. Il a menacé les candidats de changer leurs notes s'ils ne lui versaient pas de l'argent. N°6	Retrait de confiance pour les sessions 2016, 2017, 2018.
5.	EDING Raymond Claude	545 910-M	L.T. Bonadoubé	L.T. Bonadoubé	Chef de secrétariat	En-têtes retrouvés dans l'enveloppe des copies. N°19	Lettre d'observation
6.	SOB FOTSING Léonard	538 559-X Maths	L.T. Bonadoubé	L.T. Bonadoubé	Membre de secrétariat	En-tête non détaché. N°19	Lettre d'observation.



4. Probatoire Industriel

N°	Noms et Prénoms	Matricule / matière enseignée	Etablissement d'attache	Sous-centre d'examen	Rôle dans l'examen	Délit	Sanctions
1.	DZUKAM TAGNE Flore	E.C.I. ESF	L.T. Bayangam	L.T. Bayangam	Surveillant	Surveillance partisane. Elle a laissé les candidats communiquer entre eux. Elle a refusé de signer la fiche de constat de fraude alors qu'elle est témoin de la fraude comme l'atteste sa déposition. N°10	Retrait de confiance pour les sessions 2016, 2017, 2018.
2.	MBAH Michel	372 434-L Electro-technique	L.T. Bayangam	L.T. Bayangam	Surveillant chef de salle	Surveillance partisane. Il a constaté la fraude et l'a mentionnée dans sa déposition et dans le procès-verbal de surveillance. Par contre, il refuse de signer la fiche de constat de fraude. N°10	Retrait de confiance pour les sessions 2016, 2017, 2018.
3.	NDONGO MEVA'A Juste Robert	586 117-D Electro-technique	L.T. Bayangam	L.T. Bayangam	Surveillant chef de salle	Surveillance partisane. Il a refusé d'une part, de consigner la fraude dans le procès-verbal et d'autre part, de signer la fiche de constat de fraude. N°10	Retrait de confiance pour les sessions 2016, 2017, 2018.
4.	NZINKOU Landry	Vacataire Anglais	L.T. Bayangam	L.T. Bayangam	Surveillant	Surveillance partisane. Il a constaté la fraude et l'a mentionnée dans sa déposition et dans le procès-verbal de surveillance. Par contre, il refuse de signer la fiche de constat de fraude. N°10.	Retrait de confiance pour les sessions 2016, 2017, 2018.



N°	Noms et Prénoms	Matricule / matière enseignée	Etablissement d'attache	Sous-centre d'examen	Rôle dans l'examen	Délit	Sanctions
5.	SIYAPDJE DOUHOU Willy	E.C.I. Electronique	L.T. Bayangam	L.T. Bayangam	Surveillant	Surveillance partisane. Il a laissé les candidats communiquer entre eux. N°10	Retrait de confiance pour les sessions 2016, 2017, 2018.
6.	PANDJA PANDJA Jospin	717 758-Q Electro-technique	L.T. Bayangam	L.T. Bayangam	Chef secrétariat	Non respect des textes. Il s'oppose aux instructions du chargé de mission en soutenant son chef d'établissement au sujet de la surveillance partisane observée dans les salles d'examen. Il positionne le chauffeur du proviseur comme surveillant chef de salle. Cf. Décret n°95/035 du 24/02/1995.	Retrait de confiance pour les sessions 2016, 2017, 2018.
7.	YOMI KEMADJOU Jean Pierre	143 874-J Génie-Civil	L.T. Bayangam	L.T. Bayangam	Chef de centre	Non respect des textes (non panachage des surveillants, absence à l'ouverture des épreuves, intrusion de personnes étrangères dans le sous-centre). Il s'oppose aux instructions du chargé de mission en empêchant son chef de secrétariat de signer la fiche de constat de fraude relative à la surveillance partisane observée dans les salles d'examen. Il a laissé positionner son chauffeur comme surveillant de salle et a introduit la gendarmerie pour enquête dans le sous-centre sans recueillir l'avis de l'Office du Baccalauréat ou du MINESEC. Cf. Décret n°95/035 du 24/02/1995.	Retrait de confiance pour les sessions 2016, 2017, 2018.



4

N°	Noms et Prénoms	Matricule / matière enseignée	Etablissement d'attache	Sous-centre d'examen	Rôle dans l'examen	Délit	Sanctions
8.	ALANG ONANENA Parfaite	6801 561-I EPS	L.T. Bafang	L.T. Bafoussam	Coordonnateur d'EPS	Légereté, négligence, insouciance. Elle a attribué une note d'EPS pratique à une candidate qui dit n'avoir pas composé pour avoir subi une opération chirurgicale. N°20	Retrait de confiance pour les sessions 2016, 2017, 2018.
9.	DATA Richard	545 891-Z Histoire/ Géographie	L.T. Bafoussam	L.T. Bafoussam	Surveillant de salle	Légereté. Il a giflé un candidat parce qu'il tardait à remettre sa copie. N°20	Retrait de confiance pour la session 2016.

5. Probatoire de BT Industriel

N°	Noms et Prénoms	Matricule / matière enseignée	Etablissement d'attache	Sous-centre d'examen	Rôle dans l'examen	Délit	Sanctions
1.	BEKITE BOTA Emilienne Nadège	ECI IH	L.T. Douala Akwa	L.T. Douala Akwa	Membre de jury	Falsification des notes. Elle a pris une part active à la remontée de la note d'un candidat qui n'était pas dans la zone de délibération à l'insu du Président de jury. N°23	Retrait de confiance pour les sessions 2016, 2017, 2018.
2.	HOUNSOU Désiré	Vacataire	Collège Polyvalent de Douala	L.T. Douala Akwa	Membre de jury (Teneur de PV)	Falsification des notes. Il a remonté la note d'un candidat qui n'était pas dans la zone de délibération, à l'insu du Président de jury, malgré le refus initialement opposé par ce dernier. N°23	Retrait de confiance pour les sessions 2016, 2017, 2018.
1.	MAKUETCHE Chantal	Vacataire	Collège Eyengué Nkongo	L.T. Douala Akwa	Membre de jury	Falsification des notes. Elle a pris une part active à la remontée de la note d'un candidat qui n'était pas dans la zone de délibération à l'insu du Président de jury. N°23	Retrait de confiance pour les sessions 2016, 2017, 2018.



N°	Noms et Prénoms	Matricule / matière enseignée	Etablissement d'attache	Sous-centre d'examen	Rôle dans l'examen	Délit	Sanctions
2.	MBAKOP MENOUYA Joël	Vacataire	Collège Mohoua Tachom- kam	L.T. Douala Akwa	Membre de jury	Falsification des notes. Elle a pris une part active à la remontée de la note d'un candidat qui n'était pas dans la zone de délibération à l'insu du Président de jury. N°23	Retrait de confiance pour les sessions 2016, 2017, 2018.
3.	MOFFO MELATAGUIA Mireille	760 410-L Histoire/ Géographie	L.T. Douala Akwa	L.T. Douala Akwa	Membre de jury	Falsification des notes. Elle a pris une part active à la remontée de la note d'un candidat qui n'était pas dans la zone de délibération à l'insu du Président de jury. N°23	Retrait de confiance pour les sessions 2016, 2017, 2018.
4.	NDOUTOU DIKONGUE	654 031-U IH	L.T. Douala akwa	L.T. Douala Akwa	Membre de jury (Teneur de PV)	Falsification des notes. Elle a remonté la note d'un candidat qui n'était pas dans la zone de délibération, à l'insu du Président de jury, malgré le refus initialement opposé par ce dernier. N°23	Retrait de confiance pour les sessions 2016, 2017, 2018.
5.	NGNAMSI PADANG Sidonie	567 010-C Histoire/ Géographie	ENIET Douala	L.T. Douala Akwa	Membre de jury	Falsification des notes. Elle a pris une part active à la remontée de la note d'un candidat qui n'était pas dans la zone de délibération à l'insu du Président de jury. N°23	Retrait de confiance pour les sessions 2016, 2017, 2018.
6.	TIAKO SIEWE Georgette	Vacataire	Collège Sainte Cécile	L.T. Douala Akwa	Membre de jury	Falsification des notes. Elle a pris une part active à la remontée de la note d'un candidat qui n'était pas dans la zone de délibération à l'insu du Président de jury. N°23	Retrait de confiance pour les sessions 2016, 2017, 2018.



6. Probatoire STT

N°	Noms et Prénoms	Matricule / matière enseignée	Etablissement d'attache	Sous-centre d'examen	Rôle dans l'examen	Délit	Sanctions
1.	KAME KAME Jean Benoît	538 167-A EPS	L.T. Ekounou	L.T. Ekounou	Coordon- nateur d'EPS	Corruption sous toutes ses formes. Il a perçu les sommes de 3000 F et 5000 F pour attribuer une note d'EPS pratique aux candidates KOUOGUE Sandrine et NGAZOUA Albertine, enceintes lors du déroulement de ladite épreuve. N°7	Retrait de confiance pour les sessions 2016, 2017, 2018.
2.	MBOGNE Désiré Parfait	586 119-U Comptabilité de Gestion	L.T. Okola	L.T. Okola	Chef de secrétariat	Non respect des textes. Il a fait corriger les copies de l'épreuve d'Education Artistique et Décorative (EAD) de la spécialité ESF au sous-centre d'écrit. Ce qui est interdit par les textes réglementaires. Cf. Décret n°95/035 du 24/02/1995.	Retrait de confiance pour les sessions 2016, 2017, 2018.



4

N°	Noms et Prénoms	Matricule / matière enseignée	Etablissement d'attache	Sous-centre d'examen	Rôle dans l'examen	Délit	Sanctions
3.	NOUNNOU Yvette Marie Gisèle	517 174-J ACA	L.T. Douala- Koumassi	L.T. Okola	Chargé de mission	Non respect des textes. Elle a fait corriger les copies de l'épreuve d'Education Artistique et Décorative (EAD) de la spécialité ESF au sous-centre d'écrit. Ce qui est interdit par les textes réglementaires. Cf. Décret n°95/035 du 24/02/1995.	Retrait de confiance pour les sessions 2016, 2017, 2018.

Article 2. – Le Directeur de l'Office du Baccalauréat du Cameroun, le Directeur des Examens, des Concours et de la Certification, les Délégués Régionaux et Départementaux du Ministère des Enseignements Secondaires, les chefs de centres et sous-centres sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Yaoundé, le 16 DEC 2015

Le Ministre des Enseignements Secondaires,

Ampliations :

- MINESEC (IGE - IP - DECC)
- MINESUP
- OBC/D/DA/DIVEX
- DRES
- DDES
- Intéressés
- Chrono/Archives



Jean Ernest Masséna Ngallé Bibé